Image not found or type unknown

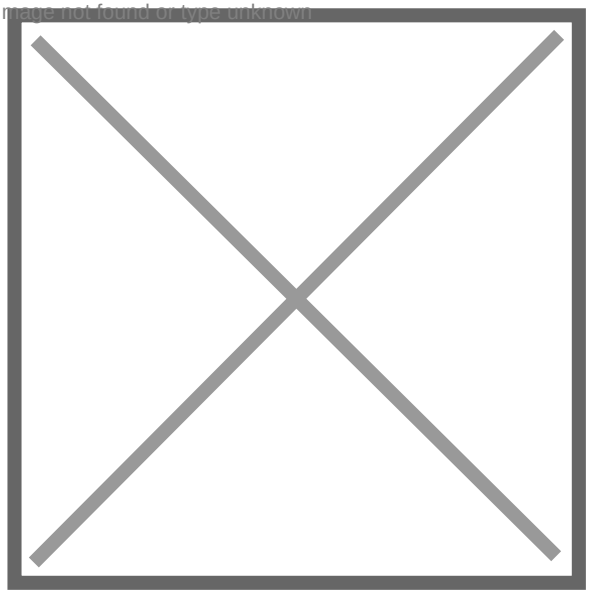

Demission forcée plus menaces par mon directeur

Par **Zenix**, le **03/06/2012** à **20:37**

Bonjour,

Aujourd'hui après une petite altercations avec mes supérieurs, mon directeur ma FORCÉE en me menaçant de faire une lettre de démission sans préavis a moi et 2 autres collègues

Le seul HIC c'est que je n'ai pu enregistrée ses paroles nous étions seul dans son bureau mais il nous a dit exactement la même chose :

Que si nous ne démissionnons pas il nous enverrait des personnes pour nous ' tuer ' et pour ma collègue la ' violée ' ..
Malgres toutes ces menaces je suis resté calme car en le tapant je n'aurait plus été crédible pour la suite donc je voudrait savoir comment faire maintenant pour empêcher cette démission forcée et toucher mes droits.

Je pourrait donner plus d'informations par la suite si besoin pour les raisons de cette histoire

Merci

Par **pat76**, le **05/06/2012** à **19:33**

Bonjour

Vous avez signé une lettre de démission?

Si oui à quelle date?

Le directeur est le patron de la société ou il y a un responsable au-dessus de lui?

Vous pouvez revenir sur votre démission en envoyant un courrier recommandé avec avis de réception.

Vous précisez dans ce courrier que vous revenez sur votre démission que l'on vous a obligée de signer sous la contrainte et des menaces de mort.

Vous informez vos collègues de faire de même.

Vous gardez une copie de votre lettre.

Ensuite vous allez avec vos collègues à l'inspection du travail expliquer la situation.

Par **Zenix**, le **07/06/2012** à **09:43**

Bonjour

oui j'ai écrit moi même la lettre le dimanche 3 juin en plein service

C'est le directeur et il n'a personne au dessus de lui.

On m'a dit aussi de faire une lettre recommandé mais n'est ce pas trop tard et va t il vraiment la validé ?

Merci

Par **pat76**, le **07/06/2012** à **14:31**

Bonjour

Vous envoyez la lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur (qui est le directeur selon vos propos), dans laquelle vous l'informez que vous revenez sur votre démission qui vous a été soutirée sous la contrainte et des menances de mort.

Vous précisez que vous allez déposer une plainte auprès du Procureur de la République contre le directeur pour les menaces qu'il a proférées contre vous, et que vous viendrez bien entendu reprendre votre poste.

Vous ajoutez que tout litige concernant la rupture du contrat de travail se réglera devant le Conseil des Prud'hommes.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Vous précisez que vous informer l'inspection du travail de la situation.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Pour l'instant envoyez la lettre et présenté vous à votre poste car de toute manière vous avez un préavis à effectuer.

Que vos collègues fassent de même.

Ensuite revenez sur le forum.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés